



## PORTAIL ne ferme pas

-----  
Par cvb

J'ai commandé un portail y compris les fondations. Trois jours après la réception il ne ferme plus. L'entreprise ne répond pas au téléphone. Que faire? Auriez vous un modèle de lettre.

Merci

-----  
Par isernon

bonjour,

vous pouvez vous rendre au siège de l'entreprise.

salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez adresser un courrier RAR à l'entreprise. Téléphoner ou vous déplacer n'a aucun intérêt.

Si l'entreprise ne répond pas, signalez à la DGCCRF :

[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[/url]

D'autre part vous avez bien sûr vérifié l'assurance de cette entreprise avant de signer le devis ... et donc pouvez lui déclarer un sinistre.

-----  
Par Bazille

Bonjour,

Vérifiez si depuis, il n'a pas été assigné en liquidation judiciaire, ce qui pourrait expliquer son silence.